

Paris le 3 avril 2025, 18h30

Accord stratégique et cession d'actifs pour un montant maximum de 4,2 M€ au bénéfice d'Addactis :

Finalisation des discussions financières et signature du protocole de conciliation

Paris (France), le 3 avril 2025 à 18 heures 30 – namR (code ISIN : FR0014003J32, code mnémonique : ALNMR), acteur de référence de la Data Intelligence au service de la transition écologique, annonce la finalisation des discussions avec ses partenaires bancaires afin de réaménager les conditions de financements sur les prêts bancaires existants, et son actionnaire, Banque des Territoires, pour l'obtention par ce dernier d'une avance en compte courant de 315 K€ qui a été versée le 31 mars 2025, laquelle sera remboursée à brève échéance, et au plus tard le 30 avril 2025.

Cet accord, qui a été et signé le 26 mars 2025 et prend la forme d'un protocole de conciliation, sera examiné courant avril par le Tribunal des activités économiques de Paris pour homologation conformément aux dispositions des articles L 611-8 et suivants du Code de Commerce. L'audience qui statuera sur cette homologation est programmée le 14 avril 2025 avec une décision attendue dans les 15 jours suivants l'audience.

Cette homologation, si elle est obtenue, permettra la réalisation effective de la cession d'actifs à Addactis, acteur majeur spécialisé dans les logiciels de gestion des risques pour le secteur des assurances, concernant notamment les produits développés conjointement depuis 2019, y compris la solution Smart Home Pricing.

Pour rappel, et comme détaillé dans le communiqué du 23 janvier 2025, le montant immédiat de cette cession s'élèverait à 3,5 M€ auxquels pourront s'ajouter un solde de 700 K€, sous réserve du respect des obligations contractuelles fixées entre les parties, versé au plus tard le 30 juin 2025.

Au cours des dernières semaines, namR a par ailleurs intensifié son plan de réduction des charges après les travaux d'audit finalisés en janvier. La recherche d'un nouveau CEO permanent se poursuit également, avec toujours l'objectif de finaliser ce recrutement au cours du premier semestre 2025. Dans cette période de transition, Monsieur Grégory Labrousse,

fondateur et actionnaire de référence de namR continuera à assurer les fonctions de Président Directeur Général pour une durée de trois mois à compter du 1^{er} avril.

A l'occasion de la publication des résultats 2024 courant avril, namR présentera son plan de réorganisation et sa nouvelle feuille de route stratégique.

A propos de namR

namR est une société greentech française créée en 2017, ayant développé une base de données enrichies appelées attributs, permettant de caractériser les potentiels de transformation écologique de tous les bâtiments d'un territoire. namR est un acteur clé pour relever les défis de l'atténuation (décarbonation) et de l'adaptation au changement climatique des bâtiments actuels pour qu'ils soient encore vivables en 2050. namR s'appuie sur la puissance du Big Data pour être capable de décrire des millions de bâtiments, du point de vue de leur morphologie, de leur contexte et de leur environnement. Grâce à l'utilisation des meilleures technologies de Machine Learning et de Computer Vision, les solutions développées par namR apportent des réponses spécifiques pour chaque logement : quels travaux de rénovation énergétique effectuer ? quelle énergie renouvelable, solaire ou géothermique, est la plus pertinente ? quel est le niveau de vulnérabilité aux risques climatiques, et quelle est la meilleure solution de prévention ? namR est un partenaire de référence des acteurs qui ont le plus de leviers pour massifier ces actions auprès des particuliers : les institutions publiques, les assureurs, les banques et plus largement tous les acteurs intervenant sur un portefeuille immobilier d'envergure.

Retrouvez toute l'information relative à la société namR sur : <https://namr.com/investisseurs/>

